



Fini les années fastes où Bordeaux a investi jusqu'à 125 millions d'euros par an pour construire la Cité du vin, la Cité municipale ou le grand stade. Cette année, la Ville consacrera 106,1 millions d'euros à son budget d'investissement dont 82,3 pour les équipements.

2017 sera l'année de la modération selon l'adjoint aux finances, Nicolas Florian, qui présentait hier les grandes lignes des dépenses et des recettes de la Ville pour les 12 prochains mois en conseil municipal.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 348,7 millions d'euros. Elles progressent légèrement par rapport à 2016 (+1,59%). Celles de personnel aussi (+3,8%). Dans une ville qui gagne chaque année plusieurs milliers d'habitants, c'est assez logique.

Les recettes de fonctionnement vont elles aussi augmenter malgré la baisse des dotations de l'Etat (-3,7 millions d'euros) et une progression des produits fiscaux. Il n'y aura pas

d'augmentation des taxes de la fiscalité locale en 2017. A une exception près : les propriétaires de résidences secondaires (4 900 logements sont concernés) verront leur taxe d'habitation majorée de 20%.

Résidences secondaires taxées

La mesure a deux objectifs : lutter contre la «Airbnbisation» de la ville (locations de courte durée entre particuliers), expression employée par l'élus d'opposition socialiste Matthieu Rouveyre et remettre sur le marché de la location des biens vacants. Cela suffira-t-il à tempérer la hausse des prix de l'immobilier à Bordeaux ? La majoration est jugée insuffisante par les écologistes et socialistes, à l'inverse des élus frontistes qui s'en seraient bien passés.

Dans un climat plus courtois qu'à l'accoutumée, l'opposition de gauche a une nouvelle fois pointé du doigt une présentation « biaisée » des chiffres pour dissimuler la dette importante de la Ville. Cette année, les 61 millions d'euros de l'attribution de compensation, c'est-à-dire l'argent que doit la Ville à la Métropole dans le cadre de la mutualisation (transfert du grand stade et d'une partie de ses agents) pourront être ventilés entre les sections investissement et fonctionnement. Du coup, l'épargne nette de Bordeaux sera plus forte que prévue et rentrera dans les standards moyens des villes de la même strate.

Un débat d'experts que Matthieu Rouveyre demande de trancher en faisant à une agence de notation, comme le fait le Département. « Nous faisons les frais d'une fuite en avant ces dernières années. La politique d'investissement dans les grands équipements a fortement contribué à grèver la dette », résume plus terre à terre, le socialiste Vincent Feltess. Le Bordelais lambda (sans résidence secondaire) retiendra que ni les tarifs municipaux ni ses impôts locaux n'augmenteront cette année.

Laurie Bosdecher

Photo : Alain Juppé arrive hier en conférence de presse, suivi de Nicolas Florian son adjoint

*aux finances et Eric Ardouin directeur général des services à la Ville et à la Métropole © GUILL
AUME BONNAUD / SUD OUEST*